

INDICATEUR RELATIF À L'ÉCART DE RÉMUNÉRATION

NON CALCULABLE



INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATION

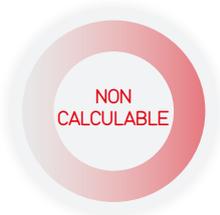
LE NOMBRE DE FEMMES ET D'HOMMES AYANT ÉTÉ AUGMENTÉS DURANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE, OU PENDANT LES DEUX OU TROIS DERNIÈRES ANNÉES.

* Résultat en nombre équivalent de salariés est :

ÉCART FAVORABLE AUX FEMMES - NOTE OBTENUE 35 / 35

NOMBRE DE SALARIÉS AUGMENTÉS

17 | 48
FEMMES | HOMMES



INDICATEUR RELATIF AU % DE SALARIÉES AYANT BÉNÉFICIÉ D'AUGMENTATION DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ

LE NOMBRE DE SALARIÉES EN CONGÉS MATERNITÉ DURANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE ET AYANT REÇU UNE AUGMENTATION À LEUR RETOUR.

NON CALCULABLE

0

SALARIÉE EN CONGÉ MATERNITÉ PENDANT UNE AUGMENTATION SALARIALE DANS L'ENTREPRISE

SALARIÉE A BÉNÉFICIÉ D'UNE AUGMENTATION SALARIALE A SON RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ



INDICATEUR RELATIF AU NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 SALARIÉS AYANT PERÇU LES PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

LE NOMBRE DE FEMMES ET D'HOMMES PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS DURANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

* Nombre de femmes présentes parmi les 10 plus hautes rémunérations par rapport aux hommes

NOTE OBTENUE 0 / 10

SALARIÉS PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

0 | 10
FEMMES | HOMMES